

Comment les partis bruxellois veulent redorer éthique et gouvernance

LE RÉSUMÉ

Depuis l'éclatement de l'affaire **Publifin**, les partis ne parlent (presque) plus que de **contrôle** et de **transparence**.

Le PS bruxellois s'est avancé sur ce terrain ce vendredi, ainsi que le cdH.

Sur certains thèmes, un **début d'unanimité** se profile entre partis francophones de la capitale.

Sur d'autres par contre, ce n'est pas encore gagné.

Le **décumul** de l'un n'est ainsi pas celui de l'autre.

BENOÎT MATHIEU

L'affaire est, essentiellement, wallonne – avec un accent liégeois prononcé. N'empêche, le cas Publifin a généré une onde de choc parcourant le pays. Tous les partis francophones y vont de leurs mesures afin d'améliorer l'éthique, la gouvernance et la transparence – c'est le trio magique. Et la Flandre, après avoir parlé de «*mafia wallonne*», s'est mise à se regarder le nombril et à se préoccuper de ses intercommunales.

La capitale n'est évidemment pas épargnée. Ce n'est pas parce que le scandale est wallon qu'il n'aurait pas pu se produire à Bruxelles, entend-on de-ci, de-là. Quelques-uns vont plus loin: en termes de gouvernance, la Wallonie dispose de règles plus strictes que la capitale – ce qui n'a toutefois rien empêché. Une affirmation accueillie avec un certain scepticisme bruxellois, teinté d'un brin d'ironie. Disons plutôt que les uns et les autres se sont montrés plus en pointe sur des dossiers différents.

Mais peu importe, désormais, puisque pleuvent les idées de réforme. On fait le point.

1 Un certain nombre de convergences

■ **Transparence.** En la matière, cdH,

DéFI, Ecolo-Groen, MR et PS tirent plus ou moins dans la même direction – avec des nuances, certes. Il faut faire entrer la lumière. En établissant notamment un véritable cadastre des mandats et rémunérations. En instaurant enfin au sein du Parlement cette Commission de déontologie et d'éthique oubliée dans l'antichambre de la sixième réforme de l'Etat. À elle de prévenir et de trancher d'éventuels conflits d'intérêts, d'établir un code de déontologie, voire de veiller au respect des règles en vigueur, notamment en termes de rémunérations.

Pas suffisant pour tous: DéFI et Ecolo-Groen veulent une commission indépendante, non composée d'élus, juges et parties. Et à côté de cette commission valant pour les parlementaires, le cdH plaide pour que soit créé un poste de «déontologue» – «*Cela existe déjà en France et au Québec*», assurent les humanistes bruxellois – qui aurait à l'œil tous les mandataires publics. Contrôle toujours: il est souvent question que la Cour des comptes s'en mêle. Et d'ouvrir les conseils d'administration, en tout cas à l'opposition, voire peut-être même au public.

■ **Rémunérations.** Une certaine unanimité se dessine aussi sur l'encadrement des rémunérations – et éventuels frais – des mandataires publics. Tous doivent être concernés, élus ou non élus, et partout, à savoir dans n'importe quelle structure brassant un certain seuil d'argent public. Mais quel plafond imposer? Là, cela converge déjà un petit peu moins. 50% de l'indemnité parlementaire pour les non élus et 150% pour les élus: voilà où le curseur est le plus régulièrement placé. Même si le PS veut aller plus loin: 100% de l'indemnité parlementaire. Et que pour DéFI, une partie des mandats non électifs ne mériteraient même pas d'être payés.

Une chose est sûre, en tout cas: les salaires fixes et indépendants de l'assiduité des mandataires n'ont plus la cote. Place à la généralisation du jeton de présence. Et en cas d'absences répétées non justifiées?

Déchéance du mandat, répond un cdH un brin esseulé sur ce point.

2 Là où cela risque quand même de coïncider

■ **Décumul des mandats.** C'est l'un des points sensibles. Si tous les partis prônent une forme de décumul, chacun y va de sa nuance et de sa formule. Au sein du Parlement, les puristes – et de longue date encore bien –, ce sont les écologistes: décumul intégral entre la fonction de parlementaire et celle de bourgmestre, échevin ou président de CPAS. Rejoints par le PS bruxellois, pour qui ce type de mandat local est «*incompatible avec un mandat législatif à un autre niveau de pouvoir*».

Sur la compatibilité avec d'autres fonctions, dans un organisme public ou une intercommunale, c'est par contre plus flou. C'est le cdH qui se positionne sur ce créneau, alors qu'il se montre «*ouvert à la discussion*» sur les députés-bourgmestres. Pour lui, on ne peut faire partie d'un collège communal et exercer une fonction dirigeante au sein de ce type de structures.

Enfin, MR et cdH veulent s'attaquer au statut des «*bourgmestres empêchés*» et lever le joli flou artistique qui l'entoure.

■ **Simplification.** Ils sont à présent nombreux à souhaiter simplifier le paysage institutionnel bruxellois et à diminuer le nombre d'élus. La difficulté va être de convaincre les partis flamands, que certains points risquent de cabrer.

3 Quelques propositions plus atypiques

■ **Lanceur d'alerte.** Ecolo-Groen et PS plaident pour l'introduction d'un statut de lanceur d'alerte.

■ **Démocratie participative.** C'est le plan de bataille du cdH, pour redonner confiance au citoyen. Information, participation de panels de citoyens tirés au sort aux processus de décision, de contrôle ou encore d'allocation de certains budgets. Panels citoyens: cela sonne également doux aux oreilles du PS.